L'Université est une chance. **Saisissons-la**



Curiosité intellectuelle

Esprit critique

Réussite Professionnelle

Livret des Études

Sciences de l'Éducation et de la formation

master

Diplômes

Autonomie

Projets Professionnels

Épanouissement personnel

ash.univ-tours.fr

2016 2017

Arts et Sciences Humaines

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS

Sommaire

Bienvenue en ASH **3**
A- Présentation de la Direction de l'UFR 3
B- Présentation du service de scolarité 3
C- Présentation des départements 4
Le calendrier universitaire 2016/2017 ..... **6**
Modalités de contrôle des connaissances… **7**
Le régime spécial d'études **9**
Les sciences de l'éducation et de la formation **13**
La Mention Sciences Humaines et Épistémologie de l'Action **13**
I. Organisation Générale de la Mention 13
II. Informations Générales 15
III. – Présentation des Masters Sciences de l'éducation et de la Formation 16
A – Le MASTER 1 Sciences de l'Éducation et de la Formation 16
B – Le MASTER 2 S.I.F.A - Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes 20
C – Le MASTER 2 I.F.AC – Ingénierie et Fonctions d'ACcompagnement en formation 26

L'Université cultive toutes les réussites

Bienvenue en ASH

L'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Arts et Sciences Humaines est composée de huit départements d'enseignements : Histoire, Histoire de l'art, Musique et Musicologie, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Sociologie et le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (C.F.M.I).

A- PRESENTATION DE LA DIRECTION DE L'UFR

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.
Directeur : M. Bernard BURON
Responsable administratif : M. Benoît WOLF
Secrétariat de l'UFR : bureau 240, Tél : 02 47 36 65 32, courriel **secrtash@univ-tours.fr**

B- PRESENTATION DU SERVICE DE SCOLARITE

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au **1er étage du site des Tanneurs, bureau 117**. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres…
L'information que vous recherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr . Pensez à consulter la rubrique **« Infos pratiques - Questions fréquentes »**

Bureau 117, 1er étage
Tél : 02 47 36 65 35
scolash@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h45
fermeture au public le lundi matin
et le vendredi après-midi

Responsable de la scolarité : Mme **Françoise PIPELIER,** bureau 115,
courriel **: francoise.pipelier@univ-tours.fr**

▪ **La correspondance avec la scolarité**

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. **Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.**
Pensez également à **vérifier régulièrement votre boîte mail** étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.
Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un N° de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

www.ash.univ-tours.fr
est votre site

vous y trouverez : un accès direct à votre Environnement Numérique de Travail
et à votre département, l'actualité de l'UFR, le contenu des formations,
des réponses à vos questions…

C- PRESENTATION DES DEPARTEMENTS

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.
Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Départements	SECRETARIAT	Contact courriel
Histoire et archéologie Histoire de l'art Musique et musicologie Philosophie Psychologie Sociologie Sciences de l'éducation CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants)	Bureau 231, 2ème étage Tanneurs Bureau 315, 3ème étage Tanneurs 5, rue François-Clouet Bureau 118, 1er étage Tanneurs Bureau 114, 1er étage Tanneurs Bureau 217, 2ème étage Tanneurs Bureau 118, 1er étage Tanneurs La Charmoise Fondettes	histoire@univ-tours.fr histoiredesarts@univ-tours.fr musico@univ-tours.fr philo@univ-tours.fr licence.psycho@univ-tours.fr socio@univ-tours.fr edu@univ-tours.fr cfmi@univ-tours.fr

Pour vous repérer
Le plan des sites se trouve sur www.ash.univ-tours.fr
à la rubrique « Infos pratiques »

Quelques sigles et abréviations :

BMT : Bibliothèque Musicale de Touraine (rue des Ursulines)

BU : Bibliothèque Universitaire

BS : Bibliothèque de Section d'histoire et d'histoire de l'art (4ème étage de la BU)

CRL : Centre de Ressources en Langues (accès par le bâtiment de l'extension)

CROUS : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires

ECTS : European Credit Transfert System (crédits européens)

EZ : Site Emile Zola

FR : Site Fromont

GR : Site Grandmont

PCE : Passeport Culturel Etudiant

POR : Site Portalis (Droit)

RI : Relations Internationales

SUAPS : Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives

SUIO : Service Universitaire d'Information et d'Orientation

SUMPPS : Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

TA : Site Tanneurs

TA EXT : Extension du site Tanneurs

TO : Site Tonnellé (Médecine) UFR : Unité de Formation et de Recherche

UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

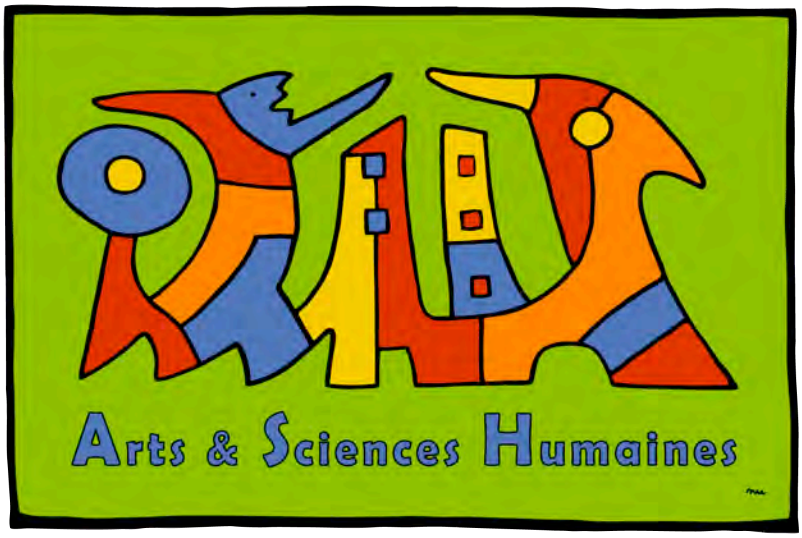
L'Université cultive toutes les réussites

ATTENTION – MISE EN GARDE IMPORTANTE

PLAGIAT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.
L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.
Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

1° L'avertissement ;
2° Le blâme ;
3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.



UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS

L'Université cultive toutes les réussites

Le calendrier universitaire 2016/2017

Réunion de Pré-Rentrée des Masters 1 Sciences de l'Education et de la Formation	**Le Jeudi 22 Septembre 2016 à 15 h 00 – Salle 130**
Début des cours du 1er Semestre des **Masters 1 SEF**	**Le Lundi 26 Septembre 2016 – 9 h 00**
Début des cours du 1er Semestre des **Masters SIFA**	**Le Mardi 4 Octobre 2016 à 9 h 00 – Salle 128**
Début des cours du 1er Semestre des **Masters 2 IFAC**	**Le Lundi 3 Octobre 2016 – Salle 130**
Pause pédagogique spécifique **au Département des Sciences de l'Education et de la Formation**	**20 Octobre 2016 au 2 Novembre 2016 inclus**
Séminaires Intégratifs (Examens) **Master 2 IFAC** **Master 1 SEF** **Master 2 SIFA**	Examens – Rendu des synthèses intégratives : le 1er Jour **Les 4, 5, 6 Janvier 2017** **Les 9, 10 et 11 Janvier 2017** **Les 11, 12 et 13 Janvier 2017**
Vacances de fin d'année **(fermeture des sites d'enseignements)**	**Du 17 Décembre 2016 au 2 Janvier 2017 inclus**
Début des cours du 2ème semestre **Master 1 SEF** Début des cours du 2ème semestre **Master 2 SIFA et Master 2 IFAC**	**Le 19 Janvier 2017 – 9 h 00** **Le 23 Janvier 2017 – 9 h 00**
Délibérations du premier semestre Sciences de l'Education (M1- M2)	**Le Jeudi 9 Février 2017**
Pauses pédagogiques spécifiques au **Département des Sciences de l'Education et de la Formation**	**Du 13 Février 2017 au 24 Février 2017** **Du 8 Avril 2017 au 23 Avril 2017**
Examens **Master 1 SEF** **Master 2 SIFA et Master 2 IFAC**	Examens – Rendu des synthèses intégratives **Le Mercredi 10 Mai 2017. Synthèses intégratives à rendre ce jour impérativement** **Le Mercredi 24 Mai 2017. Synthèses intégratives à rendre ce jour impérativement**
Séminaires intégratifs Master 2 SIFA Master 2 IFAC	**Jeudi 1er et 2 Juin 2017** **Jeudi 1er Juin 2017**
Délibérations du Second Semestre **spécifique au Département des Sciences de l'Education**	**le 21 Juin 2017**
Délibération 2nd Session **Spécifique au Département des Sciences de l'Education**	A Définir

A tout moment, vous pouvez consulter votre emploi du temps sur l'ENT
Il est accessible dans la rubrique « Etudes » à partir du 1er septembre
L'organisation et le contenu des enseignements sont disponibles sur le site internet
www.ash.univ-tours.fr

L'Université cultive toutes les réussites

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire : 12 septembre 2013
Conseil d'administration : 30 septembre 2013
Régime Spécial d'Etudes - **CEVU 27 juin 2013 – CA du 08 juillet 2013**

Modalités de contrôle des connaissances…

D'EVALUATION ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS

DIPLOME DE MASTER

en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

L'accès en 1ère année de Master est de plein droit pour l'étudiant :

- titulaire d'une licence de la même mention ;
- titulaire d'une licence identifiée dans le dossier d'habilitation du master.

L'accès est également de plein droit pour les mentions de licence identifiées lors de l'accréditation.
Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à
l'obtention de sa licence.
L'admission en master 2ème année est soumise à l'étude de la candidature de l'étudiant par le jury de sélection du Master. Cette candidature prend la forme d'un dossier. Elle peut être également complétée par un entretien devant un jury d'admission.

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.
Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des
responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.
Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.
Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme **au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU
« le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».
Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;
6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.
Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;
7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.
Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Art. 6 : Jury

Un jury est nommé par année d'études.
Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).
La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.
Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle décidé par le jury.

Art. 7 : Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Art. 8 : Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.
Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1.
La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des deux semestres de M2.
Les seuils de mention sont les suivants :
Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.
Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.
Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.
Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.
Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.
Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le
jury.
Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS

L'Université cultive toutes les réussites

Le régime spécial d'études

Annexe aux Modalités de Contrôle des Connaissances en Licence,
Licence Professionnelle et Master

Textes de référence :

- Code de l'éducation
- Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur.
- Circulaire n°2000-003 du 1er mars 2000, Organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
- Circulaire du 01er août 2006 relatif au sportif de haut niveau
- Règlement des Etudes et des Examens de Licence voté au Conseil d'Administration (CA) du 24 septembre 2012 après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) du 13 septembre 2012.
- Règlement des Etudes et des Examens de Master

RAPPEL :

Le Règlement des Etudes et des Examens s'applique à l'ensemble des étudiants sauf à ceux qui justifient d'une situation leur permettant de bénéficier du régime spécial d'études (RSE).

Le régime spécial d'études (RSE) comprend **des aménagements d'emploi du temps et le choix pour les étudiants de leur mode de contrôle des connaissances :** uniquement examen terminal ou contrôle continu ou contrôle continu et terminal. L'étudiant en RSE peut choisir de bénéficier d'une partie du dispositif, ou de son ensemble.

Le statut de RSE n'est applicable qu'aux étudiants en Formation Initiale et ne peut être accordé aux étudiants en Formation Continue ou en Apprentissage.

Il est fixé pour chaque diplôme et doit être indiqué dans les descriptifs des modalités de contrôle des connaissances de chaque formation.

L'étudiant RSE, dispensé de TD, est autorisé ponctuellement et chaque fois qu'il le peut, à assister aux séances de Travaux Dirigés (TD), et ne peut en être exclu même s'il ne figure pas sur les listes des inscrits pédagogiques.

LES BENEFICIAIRES

Peuvent demander à bénéficier du Régime Spécial d'Etudes les étudiants des catégories ci-dessous :

a- Etudiants salariés

Préalable :

Attention : il faut distinguer le statut d'étudiant salarié déclaré lors de l'inscription administrative du statut RSE. Le premier concerne le régime de Sécurité Sociale de l'étudiant et ne le dispense pas d'effectuer les démarches pour obtenir un RSE.

Le RSE est apprécié durant la période de cours soit entre le 1er septembre et le 30 juin.
Pour mémoire, concernant l'exonération de la sécurité sociale, la période de référence est différente soit du 1er octobre au 1er septembre.

Pour bénéficier du Régime Spécial d'Etudes, l'étudiant qui exerce une activité professionnelle doit :

- justifier d'un minimum de 150 heures de travail pendant le semestre,
ou
- d'un minimum de 600 heures pendant l'année universitaire.

ou
- remplir pendant l'année scolaire, une fonction enseignante pour une durée de 160 heures sur l'année universitaire.

Le découpage des semestres est celui arrêté chaque année en CEVU et adopté par le CA.

Cas particuliers :

- Le responsable de la mention ou par délégation le responsable d'année, apprécie au cas par cas la situation des étudiants « salariés » ne pouvant bénéficier du régime spécial d'études, faute d'un nombre suffisant d'heures de travail dans leur contrat.

- En cas de motifs graves (ex chômage ou décès d'un parent…) qui amèneraient un changement important dans la situation financière de l'étudiant l'obligeant à avoir un emploi salarié, le régime spécial d'études pourra être accordé, après la date limite fixée et à titre tout à fait exceptionnel, après avis de la commission pédagogique de la mention par le directeur de la composante concernée.

b- Etudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours

Le Régime Spécial d'Etudes ne s'applique que pour la préparation à l'examen dans lequel l'étudiant est en « inscription seconde ». Il prépare normalement l'examen pour lequel il est inscrit en « inscription première ».
Lors de la seconde session (ou le cas échéant session de rattrapage), les étudiants pourront bénéficier, en cas de chevauchement renouvelé des calendriers des épreuves de leurs deux cursus, d'un examen spécifique pour leur « inscription seconde ».
Les étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC) ne sont pas considérés comme des étudiants en double cursus (cf. cas d'exclusion : 3-b).

c- Etudiants chargés de famille

Ce statut s'applique aux étudiants parents d'un enfant de moins de 12 ans. L'étudiant devra fournir une photocopie du livret de famille.
Il peut également être étendu aux étudiants apportant des soins à un ascendant ou un conjoint en longue maladie. L'étudiant fournira dans ce cas une attestation médicale.

d- Etudiants en situation de handicap ou en incapacité temporaire partielle ou totale (accident, maladie, grossesse…).
L'étudiant doit prendre contact avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (S.U.M.P.P.S.) de l'Université pour viser son statut. Il peut ainsi bénéficier de dispositions particulières : majoration du temps de composition, secrétariat d'examen, reproduction des sujets selon des modalités adaptées au handicap, utilisation de matériel spécifique.

e- Etudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant doit prendre contact avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (S.U.A.P.S.).

f- Étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau

Les étudiants engagés dans une structure artistique reconnue par l'Université (Beaux-Arts, Opéra de Tours, Jazz à Tours…) doivent prendre contact avec le service culturel de l'Université de Tours.

g- Etudiants élus

Sont concernés :
- les élus au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, au Conseil d'Administration de l'Université et au Conseil d'Administration du CROUS.

- les vice-présidents étudiants de l'université ou chargés de mission auprès de la présidence et les directeurs
adjoints des composantes.
- Les étudiants ayant des mandats électifs nationaux et locaux.

1 - Procédure et calendrier de la demande

L'étudiant qui souhaite bénéficier du Régime Spécial d'Etudes doit en faire la demande écrite en renseignant le
formulaire afférant et en fournissant les pièces justificatives demandées.
Ce formulaire sera mis à jour chaque année par le SEVE téléchargeable sur le site de l'Université.
La demande justificative doit être présentée au Service de Scolarité de la composante concernée :
- avant le 20 septembre de l'année en cours pour le premier semestre,
- et avant le 15 janvier pour le second semestre.

Cette justification pour les salariés prend la forme d'un certificat de l'employeur qui doit préciser :
- la nature de l'emploi occupé,
- le nombre d'heures de travail effectuées pendant le semestre (ou l'année).

2- Cas d'exclusion

a- UE de stage et projet tuteuré, Travaux Pratiques (TP)

Le RSE ne s'applique pas aux Unités d'Enseignement prévoyant des stages obligatoires. Cependant, des modalités
d'organisation ou d'allégement pourront être apportées aux étudiants en situation de handicap.
De même, les UE prévoyant des projets tuteurés en licence professionnelle ou en master, sont exclues du régime
RSE.
Sauf autorisation spéciale de l'enseignant responsable du cours, les TP ne peuvent donner droit au RSE. La
présence à ce type de cours reste obligatoire. C'est pourquoi l'étudiant RSE est prioritaire pour choisir son groupe
en fonction de son emploi du temps.

b- Etudiant Ajourné Autorisé à Continuer (AJAC)

L'étudiant AJAC peut bénéficier d'un Régime Spécial d'Etudes pour les Unités d'enseignement (UE) ou éléments
pédagogiques (EP) se rapportant à l'année « d'inscription seconde » mais en aucun cas pour l'année d'inscription
principale. Il est rappelé que le statut d'AJAC ne peut être assimilé à un double cursus.
L'étudiant doit privilégier les UE de l'année non complètement validée. En cas de chevauchement de Travaux
Pratiques et Travaux Dirigés, l'étudiant devra impérativement privilégier les EP et/ou UE du niveau d'études le
moins élevé.
Le calendrier des examens de la licence doit permettre aux étudiants AJAC de se rendre à toutes les épreuves.

3- Aménagement d'emploi du temps

En début de semestre, les étudiants RSE sont autorisés à changer de groupes de TD et TP. Ils sont prioritaires pour
les permutations de groupes, à condition de fournir un justificatif avant la deuxième séance.
Les changements ponctuels sont également autorisés en cours de semestre sur justification.
Les étudiants en RSE peuvent choisir de ne préparer qu'une partie du programme prévu pour un semestre et

effectuer leur cursus en plusieurs années. Cependant, ce dispositif ne s'applique pas aux étudiants en master 2.

4- Contrôle des Connaissances

Ce régime permet à l'étudiant d'être dispensé du contrôle continu, sauf pour les diplômes de Médecine, Pharmacie, Ingénieurs et les DUT.
Toutefois, pour ces filières, un régime adapté à chaque étudiant reconnu en situation de handicap ou sportif de
haut niveau peut être défini en accord avec le SUMPPS ou le SUAPS et le responsable de l'année.
L'étudiant RSE peut choisir par éléments pédagogiques, entre les deux formules de contrôles des connaissances :
- soit uniquement en examen terminal,
- soit les conditions pour les modalités du régime général (Contrôle continu ou contrôle continu associé à un
examen terminal).
Le choix de l'étudiant sera clairement énoncé sur le formulaire de demande du statut RSE.
Les calendriers d'examens sont accessibles et consultables via le site internet de l'université et l'Environnement
Numérique de Travail (ENT). Ces calendriers valent convocation aux épreuves pour les étudiants. Cependant, les
étudiants bénéficiaires du RSE doivent être avertis par mail (adresse fournie par l'université) de la publication de
ces calendriers.
Chaque formation est tenue d'indiquer dans le descriptif de ses modalités de contrôle des connaissances, les
aménagements d'études et d'examens proposés dans la filière.

5- Référents pédagogiques

Le service de scolarité devra informer les étudiants du nom des référents pédagogiques RSE dans chaque filière
d'études de chaque composante. Il peut s'agir du responsable d'année ou d'un autre enseignant délégué. Le rôle
du référent pédagogique RSE consiste notamment à identifier les difficultés des étudiants, étudier le soutien
pédagogique dont ils ont besoin et faire le lien avec les autres enseignants.
Une liste des étudiants bénéficiant du RSE leur sera transmise par la scolarité au début de chaque semestre

L'Université cultive toutes les réussites

Les sciences de l'éducation et de la formation

Site Internet : http://education.univ-tours.fr

La Mention Sciences Humaines et Épistémologie de l'Action

Titre du diplôme : **MASTER**

Domaine : ***Sciences Humaines et Sociales***

Mention : ***Sciences Humaines et Epistémologie de l'Action***

Spécialité M2 : **Sciences de l'Education et de la Formation (2 parcours)**

Inscription et gestion à l'UFR Arts et Sciences Humaines dans un des parcours :

- ***Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes*** **(Professionnel)**
- ***Ingénierie et Fonctions d'ACcompagnement en formation*** **(Professionnel)**

RESPONSABLE DE LA MENTION :
Laurence CORNU
Tél : 02.47.36.67.52
E-mail : laurence.cornu-bernot@univ-tours.fr

Responsables pédagogiques de la 1ère année de la Master (M1) :
M1 Sciences de l'Éducation et de la Formation ... ***Catherine GUILLAUMIN et Samuel RENIER***

Responsables pédagogiques des spécialités (M2) :

Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes ..... ***Hervé BRETON et Laurence CORNU***
Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en formations ***Noël DENOYEL et Sébastien PESCE***

I. Organisation Generale de la Mention

La Spécialité Sciences de l'éducation et de la formation s'inscrit dans une mention relevant du domaine « Sciences Humaines et Sociales » qui comprend 4 Mentions :

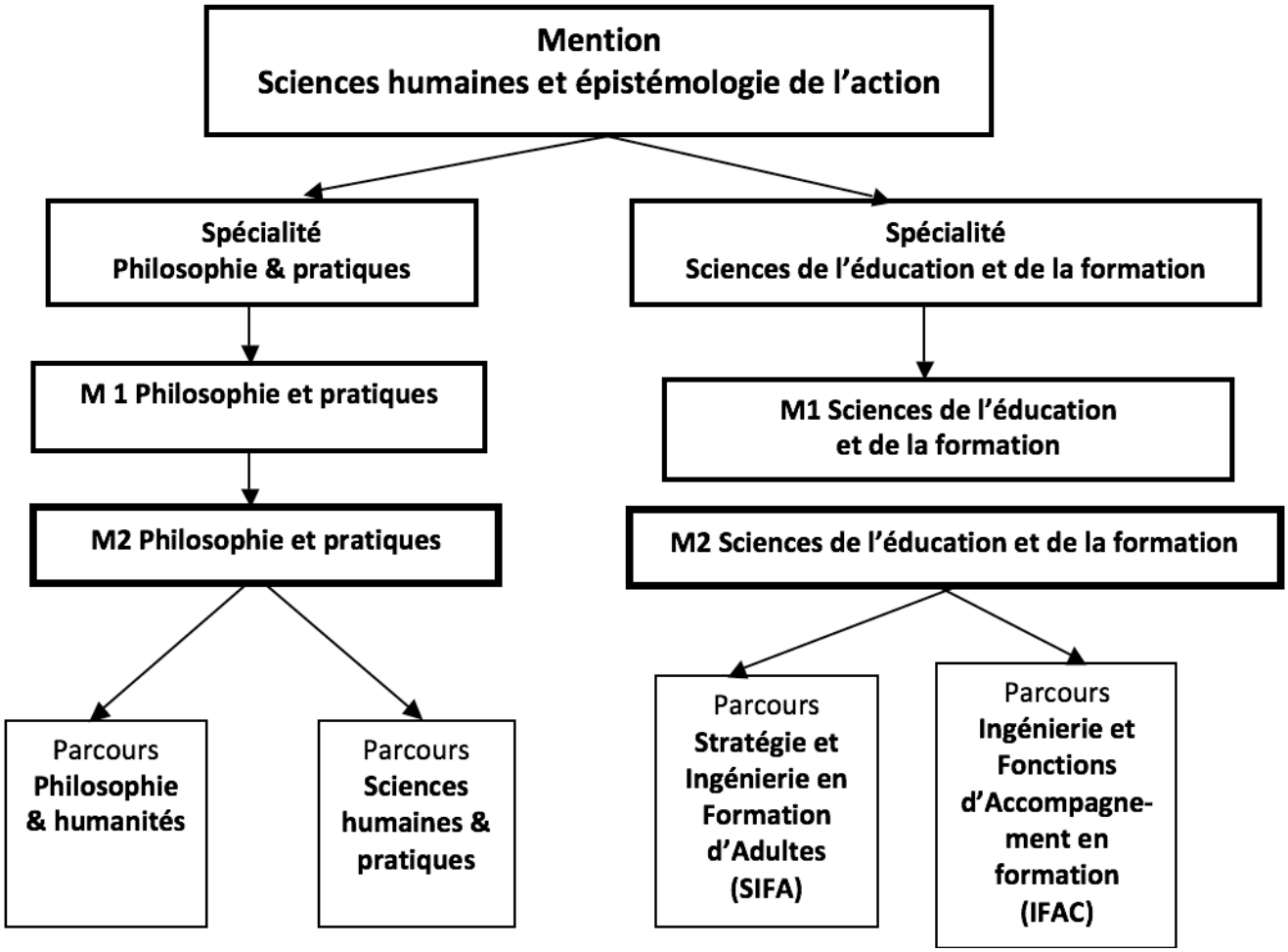
- Sciences historiques
- Sciences sociales : villes et territoires
- Psychologie
- Sciences humaines et épistémologie de l'action

Chaque Mention comprend plusieurs spécialités composées de différentes UE (Unités d'Enseignement). A chaque UE est affectée une valeur en crédits qui correspond au volume de travail global que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE.

Les crédits représentent une unité de compte et sont transférables, après avis des équipes pédagogiques, d'un parcours de formation à l'autre, d'un établissement à l'autre en France ou en Europe.
Les crédits sont capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.

Le grade de Master est conféré après l'obtention de 120 crédits.

La Spécialité Sciences de l'éducation et de la formation s'inscrit de la façon suivante dans la Mention Sciences humaines et épistémologie de l'action :



Le tableau ci-dessus permet de visualiser l'architecture de la mention.
NB 1 : des passerelles sont possibles.
NB 2 : la plaquette d'information concernant la spécialité philosophie et pratiques est disponible au secrétariat.

II. INFORMATIONS GENERALES

A - PRESENTATION DE LA FILIERE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

A1 – Un Master

Il n'y a pas de Licence en sciences de l'éducation à l'Université de Tours
Le Master est un diplôme préparé en 2 ans après la Licence.
La formation est organisée en 4 semestres.

A2 - Spécificités de cette spécialité : Master PRO, formation tout au long de la vie, professionnalisation des métiers de la formation.

L'ouverture de la formation à tous les âges de la vie suscite l'émergence de nouvelles ingénieries de la formation (plus de 140 000 formateurs en France) qui se développent principalement :

- dans la conception, le pilotage, la construction et l'évaluation de système de formation (ingénierie de formation, responsables de formation, de ressources humaines, d'encadrement, conseillers, consultants).
- dans l'accompagnement de parcours de formation : accompagnateurs de bilan, conseillers professionnels, d'orientation, de carrière, chargés d'accueil, de suivi, de V.A.E., coordonnateurs pédagogiques.

Ce MASTER vise à y préparer, chacun des deux parcours y formant différemment.

A3 - Objectifs Généraux

1. Situer opérationnellement les métiers de l'éducation et de la formation dans le développement des sciences humaines et sociales, et dans la dynamique d'ouverture des apprentissages à tous les âges de la vie.

2. Traiter théoriquement et pratiquement les processus d'alternance, entre formation expérientielle et formelle, dans une formation réflexive, attentive
   - aux temporalités et aux théories de la formation,
   - à l'analyse des pratiques,
   - à l'accompagnement bio-cognitif.

3. Utiliser des méthodologies compréhensives en recherche-action-formation (observation, entretiens, histoires de vie…)

4. S'inspirer d'épistémologies inter et pluridisciplinaires,

5. Se professionnaliser en suivant un des deux parcours de la spécialité de master:
   - Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes (S.I.F.A.)
   - Ingénierie et Fonctions d'ACcompagnement en formation (I.F.AC.)

B - Précisions administratives et règlementaires

Le Département des Sciences de l'Éducation et de la Formation est administré par un Conseil et dirigé par un ou des Directeurs(trices) élu(e)s. et assisté d'un conseil de direction. Le *Conseil de département* se réunit régulièrement (trois à quatre fois par trimestre) pour décider de toutes les questions pédagogiques, administratives, etc., qui relèvent de sa responsabilité.

B1 – Direction, composition et administration du Département

Le Département est organisé de la manière suivante :

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT : BUREAU 125
Sébastien PESCE - Tél : 02.47.36.67.52 : sebastien.pesce@univ-tours.fr

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE : BUREAU 118
Isabelle PERONNET - Tél : 02.47.36.67.76 : isabelle.peronnet@univ-tours.fr
: edu@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 45
Mardi, Mercredi et Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 45
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00
Secrétariat fermé : Le Lundi Matin et le Vendredi Après-midi

MEMBRES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Laurence CORNU (PR)	Marie-Hélène DOUBLET (MCF associée)	Cécile GOÏ (MCF)
Catherine GUILLAUMIN (MCF)	Christine LECOQ (MCF associée)	Hervé BRETON (MCF)
Noël DENOYEL (MCF)	Sébastien PESCE (MCF)	Samuel RENIER (ATER)

CONSEIL DE DIRECTION ET RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Pédagogie Master 1	Catherine GUILLAUMIN – Samuel RENIER
Pédagogie Master 2 SIFA Professionnel	Hervé BRETON – Laurence CORNU
Pédagogie Master 2 IFAC Professionnel	Noël DENOYEL - Sébastien PESCE
Commission pédagogique	Laurence CORNU, Hervé BRETON, Noël DENOYEL, Marie-Hélène DOUBLET, Catherine GUILLAUMIN, Christine LECOQ, Sébastien PESCE, Samuel RENIER.

SECRETARIAT DU SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE : SUFCO
3, rue des Tanneurs – Bureau 205 – 37000 TOURS – BP 4103 – 37041 TOURS CEDEX 1
Delphine CHERON (M2 SIFA) - Tél : 02.47.36.81.30 : delphine.cheron@univ-tours.fr
Mylène SENAMAUD (M2 IFAC) - Tél : 02.47.36.81.37 : mylene.senamaud@univ-tours.fr

☞ **Administratives :** Service de Scolarité de l'UFR *Arts et Sciences Humaines* situé au 1er étage, Bureaux 117 (Site Tanneurs) ☎ 02.47.36.65.35

☞ **Pédagogiques :** Pour les M1 l'inscription pédagogique se fait automatiquement. Pour les M2**,** le choix d'une UE optionnelle se fait au mois d'Octobre au cours du 2nd regroupement pour chaque étudiant de M2, l'inscription aux UE obligatoires se fait automatiquement.

Cette inscription pédagogique est **OBLIGATOIRE** pour la validation des UE.

III. – PRESENTATION DES MASTERS SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

A – LE MASTER 1 SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Le M1 comprend 240 heures d'enseignement réparties entre les UE, ainsi qu'un stage de sensibilisation professionnelle de 420 heures minimum (12 semaines).

Stage

Les étudiants de Master 1 doivent effectuer un stage de sensibilisation au monde professionnel de 420 h minimum.
C'est le cadre (minimum) requis pour l'ensemble des étudiants, auquel peuvent s'ajouter des exigences diverses pour chaque Master 2 que les étudiants trouveront dans leur présentation respective.

Le stage obligatoire (durée minimale de 420 heures) doit nécessairement se dérouler au cours de l'année universitaire (après la rentrée et avant la fin de la seconde session). Par contre, le ou les stages facultatifs complémentaires peuvent être effectué(s) en dehors de cette période.
Les modalités du déroulement du stage (stage continu ou discontinu, sur des journées hebdomadaires fixes ou variables…) sont à discuter avec le lieu de stage (responsable d'institution ou d'entreprise, maître de stage).

Le stage est validé conjointement à l'EU *Suivi de stage* (obligatoire) qui se déroule au premier et second semestres et ce, nécessairement dans la même année universitaire.

Toute convention de stage doit **IMPERATIVEMENT** être signée par toutes les parties **AVANT** le début du stage. Pour se faire, les conventions doivent être déposées au secrétariat des Sciences de l'Education et de la Formation 15 jours avant le début du stage.
Joindre à la convention **TOUS** les documents demandés.
Aucun stage optionnel ne sera possible si le stage obligatoire n'est pas validé.
Tout document manquant entrainera la non validation du stage et du suivi de stage.
Il est également rappelé aux étudiants que le stage, quelle que soit sa nature, doit se dérouler **EN DEHORS** des heures d'enseignement et que la présence aux cours est obligatoire.

Co-responsables scientifiques et pédagogiques :

- **Catherine GUILLAUMIN,** Maître de conférences à l'université de Tours (responsable scientifique)
- **Laurence CORNU,** Professeure à l'université de Tours,
- **Samuel RENIER,** Docteur en Sciences de l'Education et de la Formation à l'université de Tours

Principaux Intervenants :

- **Noël DENOYEL**, Maître de conférences à l'université de Tours
- **Hervé BRETON,** Maître de conférences à l'université de Tours
- **Sylvie GAULIER**, Maître de Conférences associée à l'université de Tours
- **Sébastien PESCE,** Maître de conférences à l'université de Tours
- **Christine LECOQ,** Maître de conférences associée à l'université de Tours

---

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS – TRONC COMMUN AUX DEUX PARCOURS

Diplôme : MASTER 1ère année Sciences de l'Education et de la Formation

Nom du responsable : Catherine GUILLAUMIN

Semestre / UE	Coef	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant
					D*	D	D	
7ème semestre (S7)								
UE 7-1 – Démarches d'analyse des pratiques d'éducation et ingénierie de la formation	**2**	9	35 h 35 h	**EP 7-1-1** – Du paradigme des sciences appliquées à celui du praticien réflexif **EP 7-1-2** - Théories et pratiques de la formation	14 14	11 11		25 h 25 h
UE 7-2 – Démarches de projets et épistémologie de la recherche	**3**	12	35 h 35 h	**EP 7-2-1** – Des projets d'action au projet de recherche-formation **EP 7-2-2** - Différents types et étapes de recherche	11 11	14 14		25 h 25 h
UE 7-3 – Philosophie de l'éducation et pédagogies **(1)**	**1**	5	30 h	**EP 7-3-1** – Séminaire commun avec le M1 de Philosophie – Anthropologie philosophique de l'éducation **EP 7-3-2** – Théories et pratiques pédagogiques (démarches, méthodes, modèles….)	14	6		20 h
UE 7-4 – Stage	**1**	4	10 h	Equivalent à 4 semaines. **EP 7-4-1** – Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement tutoral *(cours en présentiel)*		10		10 h
Total 7ème semestre (S7)	**7**	**30**	**170**		**64**	**66**		**130 h**
8ème semestre (S8)								
UE 8-1 – Méthodologie de la recherche-action par alternance et ingénierie de la formation	**4**	15	35 h 50 h	**EP 8-1-1** – La Recherche-Action-Formation par alternance entre expériences et formalisations **EP 8-1-2** – Réalisation du projet de recherche	11 11	14 14		25 h 25 h
UE 8-2 – Philosophie de l'éducation et pédagogies (2)	**1**	5	30 h	**EP 8-2-1** – Séminaire commun avec le M1 de Philosophie : Enjeux d'éducation : citoyenneté, laïcité **EP 8-2-2** – Théories et pratiques pédagogiques (outils, suivi, évaluations….)	14	6		20 h
UE 8-3 – Langue vivante M 1	**2**	5	70 h	**ANGLAIS**		25 h		25 h
UE 8-4 – Stage	**1**	5	15 h	Equivalent à 8 semaines **EP 8-4-1** – Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et analyse des pratiques *(cours en présentiel)*		15		15 h
Total 8ème semestre (S2)	**8**	**30**	**200**		**36**	**74**		**110 h**
Total Master 1ère année ([M1] = maîtrise)	**15**	**60**	**370**		**100**	**140**		**240 h + 12 semaines de stage**

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES[1]			
		1ère Session			2ème Session			1ère Session		2ème Session	
		Type[2] de con-trôle	Type[3] d'épreuve	Coef.	Type[2] de con-trôle	Type[3] d'épreuve	Coef.	Type[3] d'épreuve	Coef.	Type[3] d'épreuve	Coef.
Semestre 7											
UE 7-1 – Démarches d'analyse des pratiques d'éducation et ingénierie de la formation **EP 7-1-1** – Du paradigme des sciences appliquées à celui du praticien réflexif **EP 7-1-2** - Théories et pratiques de la formation	**9**	CC	E/O	**2** **1** **1**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**
UE 7-2 – Démarches de projets et épistémologie de la recherche **EP 7-2-1** – Des projets d'action au projet de recherche-formation **EP 7-2-2** - Différents types et étapes de recherche	**12**	CC	E/O	**3** **1** **2**	ET	E/O	**3**	E/O	**3**	E/O	**3**
UE 7-3 – Philosophie de l'éducation et pédagogies **(1)** **EP 7-3-1** – Séminaire commun avec le M1 de Philosophie – Anthropologie philosophique de l'éducation **EP 7-3-2** – Théories et pratiques pédagogiques (démarches, méthodes, modèles….)	**5**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 7-4 – Stage **EP 7-4-1** – Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement tutoral *(cours en présentiel)*	**4**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
Semestre 8											
UE 8-1 – Méthodologie de la recherche-action par alternance et ingénierie de la formation **EP 8-1-1** – La Recherche-Action-Formation par alternance entre expériences et formalisations **EP 8-1-2** – Réalisation du projet de recherche	**15**	ET	E et O	**4** **2** **2**	**PAS DE RATTRAPAGE DE SOUTEANCE EN 2ème SESSION**			E/O	**4**	**PAS DE RATTRAPAGE DE SOUTEANCE EN 2ème SESSION**	
UE 8-2 – Philosophie de l'éducation et pédagogies (2) **EP 8-2-1** – Séminaire commun avec le M1 de Philosophie : Enjeux d'éducation : citoyenneté, laïcité **EP 8-2-2** – Théories et pratiques pédagogiques (outils, suivi, évaluations….)	**5**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 8-3 – Langue vivante M 1	**5**	CC	E/O	**2**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**

[1] Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

[2] Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

[3] Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral --- E/O : Ecrit et ou Oral

UE 8-4 – Stage **EP 8-4-1** – Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et analyse des pratiques *(cours en présentiel)*	**5**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**

B – LE MASTER 2 S.I.F.A - STRATEGIE ET INGENIERIE EN FORMATION D'ADULTES

L'admission en M2 fait l'objet d'une sélection.
Les principaux critères de sélection pour l'accès aux M2 proposés sont consultables à l'adresse Internet suivante :
http://ash.univ-tours.fr, rubrique *La formation*, lien hypertexte *16 Masters puis cliquer* sur *Dossier Master 2 Professionnel*.

L'évolution du cadre juridique de la formation tout au long de la vie, l'approche par «compétences» et par «référentiels» transforment le métier de formateur et d'ingénieur de formation. De nouvelles ingénieries de la formation sont à penser dans une gestion complexe des ressources humaines, des emplois et des carrières.
Ce parcours SIFA, organisé en alternance, se révèle être un moteur d'apprentissage théorique et pratique et sanctionne une formation-action-recherche très spécialisée, inscrite dans une perspective européenne.
Cette formation contribue donc à l'élévation du niveau de qualification* et des compétences, et participe à la professionnalisation des acteurs.
Ce master 2 professionnel «Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes» s'inscrit dans la spécialité «Sciences de l'Éducation et de la formation » par un certain nombre de modules transversaux, en commun avec l'autre parcours : Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation.

Objectifs :

- Conduire une analyse stratégique sur les questions de formation, de reconnaissance et de valorisation des compétences auprès des entreprises, des institutions publiques de l'emploi, et de la formation et des organismes de formation,
- Développer des projets et animer des partenariats de dimension européenne dans le cadre de la formation tout au long de la vie,
- Concevoir des dispositifs de formation/professionnalisation et d'acquisition de compétences,
- Conseiller et accompagner des équipes pédagogiques, dans l'appropriation de la démarche compétences, et celle de la valorisation des acquis expérientiels,
- Réaliser et communiquer socialement une recherche en articulant action et formation, dans une problématique de stratégie et d'ingénierie de formation.

Responsables scientifiques et pédagogiques :

- **Laurence CORNU,** Professeure à l'université de Tours
- **Hervé BRETON,** Maître de conférences à l'Université de Tours

Principaux intervenants :

- **Fabienne BRUGEL,** Consultante
- **Evelyne FOUQUEREAU,** Professeur à l'université de Tours
- **Catherine GUILLAUMIN**, Maître de conférences à l'université de Tours
- **Christine LECOQ,** Maître de conférences associée à l'université de Tours
- **Francis MINET,** Professeur associé au CNAM
- **Sébastien PESCE,** Maître de conférences à l'université de Tours
- **Hervé PRÉVOST,** Responsable de Formation INMF-AFPA
- **Samuel RENIER,** Docteur en Sciences de l'Education et de la Formation à l'université de Tours

*certaines professions exigent un niveau Master

L'Université cultive toutes les réussites

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

MASTER **PROFESSIONNEL 2ème Année « Sciences Humaines et Sociale»** MENTION « **Sciences Humaines et Epistémologie de l'Action** » SPECIALITE « **Sciences de l'Education et de la Formation**»,

PARCOURS « **Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes** » **(60 crédits ECTS)**

Semestre / UE	Coef.	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant
9ème Semestre (S9)								
UE 9-1 – Thématiques transversales	**2**	5	10 35	**EP 9-1-1** – Séminaire commun : Temporalités et formation : épistémologie de l'alternance et rythmes **EP 9-1-2**– Choix d'un module thématique optionnel • **EP 9-1-2** - Groupe d'analyse de l'expérience, • **EP 9-1-3** – Transitions professionnelles et anthropoformation • **EP 9-1-4 -** Histoire de vie et formation • **EP 9-1-5** - Analyse des compétences et formation en situation de travail.	10 18	5 7		15 h 25 h
UE 9-2 - Recherche	**3**	8	50	**EP 9-2-1** - Type de recherche et méthodologie de projet	7	18		25 h
UE 9-3 – Stage (6 semaines)	**1**	4	10	Temps équivalent à 6 semaines **EP 9-3-1** – Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et pratiques réflexives *(cours en présentiel)*		10		10 h
UE 9-4-1 – Stratégie et Métiers de la formation.	**2**	8	35 35	**EP 9-4-1-1** - Mutations technologiques, sociales, formatives et organisation du travail **EP 9-4-1-2** – Développement des compétences dans les organisations et méthodologie de l'intervention stratégique	18 18	7 7		25h 25h
UE 9-5-1 – Construction européenne et formation. Situation et prospective.	**2**	5	35	**EP 9-5-1** – Construction européenne et formation. Situation et prospective	18	7		25 h
Total 9ème semestre (S9)	**10**	**30**	**210**		**89**	**61**		**150 h**

Semestre / UE	Coef.	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant
10ème Semestre (S10)								
UE 10-1 –Thématique transversale	**1**	5	15	**EP 10-1-1** – Séminaire commun – Spatialités et formation : épistémologie de l'alternance et lieux	15	5		20 h
UE 10-2 – Langue étrangère	**1**	5	20			20		20 h
UE 10-3 - Recherche.	**4**	8	50	**EP 10-3-1** - Problématisation et méthodologie de recherche.	7	18		25 h
UE 10-4 – Stage (8 semaines)	**1**	4	10	Temps équivalent à 8 semaines **EP 10-4-1** – Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et production de savoirs *(cours en présentiel)*		10		10 h
UE 10-5-1 - Ingénierie et conseil en formation	**2**	4	35 35	**EP 10-5-1-1** – Conceptions et modélisations de l'ingénierie de formation. Démarches d'audit et de conseil en formation et situations de travail. **EP 10-5-1-2** - Conception, mise en place, accompagnement et évaluation des processus de formation des adultes.	18 18	7 7		25 h 25 h
UE 10-6-1 - Programmes européens et diversité de la formation continue en Europe (voyage d'étude ou séminaire international)	**2**	5	50	**EP 10-6-1** - Programmes européens et diversité de la formation continue en Europe (voyage d'étude ou séminaire international).	18	7		25 h
Total 10ème semestre (S10)	**10**	**30**	**215**		**76**	**74**		**150 h**
Total Master 2ème année [M2]	**20**	**60**	**425**		**165**	**135**		**300 h + 14 Semaines de stage**

L'Université cultive toutes les réussites

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES [4]			
		1ère Session			2ème Session			1ère Session		2ème	
		Type[5] de con-trôle	Type[6] d'épr euve	Coef.	Type[5] de con-trôle	Type[6] d'épr euve	Coef.	Type[5] d'épr euve	Coef.	Type[6] d'épr euve	Coef.
9ème Semestre (S9)											
UE 9-1 – Thématiques transversales	**5**	CC	E/O	**2**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**
EP 9-1-1 – Séminaire commun : Temporalités et formation : épistémologie de l'alternance et rythmes				**1**			**1**		**1**		**1**
EP 9-1-2– Choix d'un module thématique optionnel • **EP 9-1-2** - Groupe d'analyse de l'expérience, • **EP 9-1-3** – Transitions professionnelles et anthropoformation • **EP 9-1-4 -** Histoire de vie et formation • **EP 9-1-5** - Analyse des compétences et formation en situation de travail.				**1**			**1**		**1**		**1**
UE 9-2 - Recherche **EP 9-2-1** - Type de recherche et méthodologie de projet	**8**	CC	E/O	**3**	ET	E/O	**3**	E/O	**3**	E/O	**3**
UE 9-3 – Stage (6 semaines) Temps équivalent à 6 semaines **EP 9-3-1** – Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et pratiques réflexives *(cours en présentiel)*	**4**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 9-4-1 – Stratégie et Métiers de la formation.	**8**	CC	E/O	**2**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**
EP 9-4-1-1 - Mutations technologiques, sociales, formatives et organisation du travail				**1**			**1**		**1**		**1**
EP 9-4-1-2 – Développement des compétences dans les organisations et méthodologie de l'intervention stratégique				**1**			**1**		**1**		**1**

[4] Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage de l'université ci-après

[5] Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

[6] Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral --- E/O : Ecrit et ou Oral

UE 9-5-1 – Construction européenne et formation. Situation et prospective.	**5**	CC	E/O	**2**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)		REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES[7]			
		1ère Session			2ème Session			1ère Session		2ème Session	
		Type[8] de con-trôle	Type[9] d'épr euve	Coef.	Type[8] de con-trôle	Type[9] d'épr euve	Coef.	Type[9] d'épr euve	Coef.	Type[9] d'épr euve	Coef.
10ème Semestre (S10)											
UE 10.1 – Thématique transversale **EP 10.1.1** – Séminaire commun – Spatialités et formation : épistémologie de l'alternance et lieux	**5**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 10.2 – Langue étrangère	**5**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 10.3 – Recherche **EP 10.3.1** – Problématisation et méthodologie de recherche	**8**	ET	E/O	**4**	**PAS DE RATTRAPAGE DE SOUTEANCE EN 2ème SESSION**			E/O	**4**	**PAS DE RATTRAPAGE DE SOUTEANCE EN 2ème SESSION**	
UE 10.4 – Stage (8 semaines) *Temps Equivalent à 8 semaines* **EP 10.4.1** - Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et production de savoirs *(cours en présentiel)*	**4**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 10.5.1 - Ingénierie et conseil en formation **EP 10.5.1.1** – Conceptions et modélisations de l'ingénierie de formation. Démarches d'audit et de conseil en formation et situations de travail. **EP 10.5.1.2** - Conception, mise en place, accompagnement et évaluation des processus de formation des adultes.	**4**	CC	E/O	**2** **1** **1**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**

[7] Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage de l'université ci-après
[8] Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal
[9] Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral --- E/O : Ecrit et ou Oral

UE 10.6.1 – Programmes européens et diversité de la formation continue en Europe (Voyage d'étude ou séminaire international) **EP 10.6.1** - Programmes européens et diversité de la formation continue en Europe (Voyage d'étude ou séminaire international)	**4**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**

C – LE MASTER 2 I.F.AC – INGENIERIE ET FONCTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION

L'admission en M2 fait l'objet d'une sélection.
Les principaux critères de sélection pour l'accès aux M2 proposés sont consultables à l'adresse Internet suivante :
http://ash.univ-tours.fr, rubrique *La formation*, lien hypertexte *16 Masters puis cliquer* sur *Dossier Master 2 Professionnel*.

Les fonctions d'accompagnement en formation se sont développées depuis ces dernières années : bilans de compétences, orientation, gestion des parcours professionnels, reconnaissance et validation des acquis de l'expérience, formations par alternance, analyse des pratiques en situation professionnelle, médiations éducatives...
Ces fonctions concernent trois grands secteurs en émergence : accompagnement d'adultes au travail ou en transition professionnelle, accompagnement dans le champ social et interculturel et accompagnement scolaire et insertion des jeunes. La structuration de ces nouveaux métiers fait apparaître la spécificité **d'une ingénierie de l'accompagnement**. Ce parcours IFAC organisé en alternance, propose des enseignements très spécialisés ainsi qu'un retour réflexif sur l'expérience pour répondre à cette nouvelle professionnalité.
Ce Master 2 professionnel «Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation» s'inscrit dans une spécialité "Sciences de l'Éducation et de la formation" par un certain nombre de modules transversaux, en commun avec l' autre parcours : Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes.

Objectifs :

- Assurer l'accompagnement coopératif de l'accueil, de la reconnaissance des acquis, de l'orientation, du bilan et du suivi,
- Adapter des démarches d'identification des étapes et processus de construction de soi dans les axes personnels et professionnels, en fonction des caractéristiques du demandeur,
- Faciliter la définition du projet professionnel et de formation et le pilotage de carrière,
- Résoudre les différents problèmes (principalement d'ordre psychologique, sociologique, déontologique) posés dans l'accompagnement des opérations personnalisées liées à la formation,
- Construire un projet de recherche-formation référé à une activité professionnelle d'accompagnement et se constituer un portefeuille de compétences,
- Construire une problématique conceptuelle et opérationnelle de l'accompagnement prenant en compte les dimensions sociojuridique, professionnelle, cognitive et anthropoformative,
- Réaliser et communiquer socialement une recherche articulant action et formation dans une problématique d'accompagnement.

Responsables scientifiques et pédagogiques :

- **Laurence CORNU,** Professeure à l'université de Tours
- **Noël DENOYEL,** Maître de conférences à l'université de Tours
- **Sébastien PESCE,** Maître de Conférences à l'université de Tours

Principaux intervenants :

- **Hervé BRETON,** Maître de conférences à l'université de Tours
- **Marie-Hélène DOUBLET,** Chargée d'études, Consultante au CIBC de Pau
- **Fabienne BRUGEL,** Consultante
- **Catherine CLÉNET**, Maître de conférences à l'université de Rouen
- **Jérôme ÉNEAU**, Maître de conférences à l'université Rennes 2
- **Evelyne FOUQUEREAU,** Professeur à l'université de Tours
- **Isabelle HOUOT,** Maître de conférences à l'université de Nancy
- **Frédérique LERBET-SERINI,** Professeur à l'université de Pau
- **Francis MINET,** Professeur associé au CNAM
- **Samuel RENIER,** Docteur en Sciences de l'Education et de la Formation à l'université de Tours
- **Cyrille SEMPÉ**, consultante

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS

L'Université cultive toutes les réussites

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

MASTER **PROFESSIONNEL 2ème Année « Sciences Humaines et Sociale»** MENTION « **Sciences Humaines et Epistémologie de l'Action** » SPECIALITE « **Sciences de l'Education et de la Formation»**,

PARCOURS « **Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation** » **(60 crédits ECTS)**

Semestre / UE	Coef.	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments Pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant
					D*	D	D	
9ème semestre (S9)								
UE 9-1 – Thématiques transversales	**2**	5	10 h 35 h	**EP 9-1-1** – Séminaire commun : Temporalités et formation : épistémologie de l'alternance et rythmes **EP 9-1-2**– Choix d'un module thématique optionnel • **EP 9-1-2** - Groupe d'analyse de l'expérience, • **EP 9-1-3** – Transitions professionnelles et anthropoformation • **EP 9-1-4 -** Histoire de vie et formation • **EP 9-1-5** - Analyse des compétences et formation en situation de travail.	10 18	5 7		15 h 25 h
UE 9-2 – Recherche	**3**	8	50 h	**EP 9-2.1** - Méthodologie de la Recherche-Action-Formation et recueil des données : « devenir auteur de sa formation »	7	18		25 h
UE 9-3 – Stage (6 semaines)	**1**	4	10 h	*Temps Equivalent à 6 semaines* **EP 9-3.1** - Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et pratiques réflexives *(cours en présentiel)*		10		10 h
UE 9-4-2 – Paradigme de l'accompagnement en formation : dimensions socio-juridique et professionnelle	**2**	5	35 h 35 h	**EP 9.4.2.1** – Histoire sociale, droits et enjeux de la reconnaissance des acquis de l'expérience en France et en Europe **EP 9.4.2.2** – Accompagnement et entretien d'explicitation.	18 18	7 7		25 h 25 h
UE 9-5.2 – Construction d'outils d'accompagnement de parcours professionnel : démarche du portfolio, « être acteur de sa formation »	**2**	8	50 h	**EP 9.5.2** - Démarche du portfolio, « être acteur de sa formation »	7	18		25 h
Total 9ème semestre (S9)	**10**	**30**	**225 h**		**78**	**72**		**150 h**

Semestre / UE	Coef.	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments Pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant
					D*	D	D	
10ème semestre (S10)								
UE 10-1 –Thématique transversale	**1**	5	15 h	**EP 10-1-1** – Séminaire commun – Spatialités et formation : épistémologie de l'alternance et lieux	15	5		20 h
UE 10-2 – Langue étrangère	**1**	5	20 h			20		20 h
UE 10.3 – Recherche	**4**	8	50 h	**EP 10.3.1** – Epistémologie de la Recherche-Action-Formation et traitement des données	7	18		25 h
UE 10-4 – Stage (8 semaines)	**1**	4	10 h	Temps équivalent à 8 semaines **EP 10-4-1** – Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et production de savoirs *(cours en présentiel)*		10		10 h
UE 10.5.2- Paradigme de l'accompagnement en formation : dimensions cognitive et anthropo formative	**2**	4	35 h 35 h	**EP 10.5.2.1** – Accompagnement et médiations cognitives. **EP 10.5.2.2** – Accompagnement et anthropoformation des liens sociaux	18 7	7 18		25 h 25 h
UE 10.6.2 - Relation d'accompagnement et problématique de l'évaluation	**1**	4	35 h	**EP 10.6.2** - Relation d'accompagnement et problématique de l'évaluation	18	7		25 h
Total 10ème Semestre	**10**	**30**	**200 h**		**65**	**85**		**150 h**
Total Master 2ème année [M2]	**20**	**60**	**425 h**		**143**	**157**		**300 h + 14 semaines de stage**

L'Université cultive toutes les réussites

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL			
		1ère Session			2ème Session			1ère Session		2ème	
		Type[11] de con-trôle	Type[12] d'épreuve	Coef.	Type de con-trôle	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.
9ème Semestre (S9)											
UE 9.1 – Thématiques transversales	**5**	CC	E/O	**2**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**
EP 9-1.1 – Séminaire commun - Temporalités et formation : épistémologie de l'alternance et rythmes				**1**			**1**		**1**		**1**
EP 9-1.2 – Choix d'un module thématique optionnel **EP 9-1.2** – Groupe d'analyse de l'expérience professionnelle **EP 9-1.3** – Transitions professionnelles et anthropoformation **EP 9-1.4** – Histoire de vie et formation **EP 9-1.5** – Analyse des compétences et formation en situation de travail				**1**			**1**		**1**		**1**
UE 9.2 – Recherche **EP 9-2.1** - Méthodologie de la Recherche-Action-Formation et recueil des données : « devenir auteur de sa formation »	**8**	CC	E/O	**3**	ET	E/O	**3**	E/O	**3**	E/O	**3**
UE 9.3 – Stage (6 semaines) **EP 9-3.1** - Interaction recherche/milieu professionnel : Accompagnement et pratiques réflexives *(cours en présentiel)*	**4**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 9.4.2 – Paradigme de l'accompagnement en formation : dimensions socio-juridique et professionnelle	**5**	CC	E/O	**2**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**
EP 9.4.2.1 – Histoire sociale, droits et enjeux de la reconnaissance des acquis de l'expérience en France et en Europe				**1**			**1**		**1**		**1**
EP 9.4.2.2 – Accompagnement et entretien d'explicitation.				**1**			**1**		**1**		**1**
UE 9-5.2 – Construction d'outils d'accompagnement de parcours professionnel : démarche du portfolio, « être acteur de sa formation »	**8**	CC	E/O	**2**	ET	E/O	**2**	E/O	**2**	E/O	**2**

[10] Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage de l'université ci-après
[11] Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal
[12] Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral --- E/O : Ecrit et ou Oral

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES[13]			
		1ère Session			2ème Session			1ère Session		2ème Session	
		Type[14] de contrôle	Type[15] d'épreuve	Coef.	Type[1] de contrôle	Type[1] d'épreuve	Coef.	Type[1] d'épreuve	Coef.	Type[1] d'épreuve	Coef.
10ème Semestre (S10)											
UE 10.1 – Thématique transversale **EP 10.1.1** – Séminaire commun – Spatialités et formation : épistémologie de l'alternance et lieux	**5**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 10.2 – Langue étrangère	**5**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 10.3 – Recherche **EP 10.3.1** – Epistémologie de la Recherche-Action-Formation et traitement des données	**8**	ET	E/O	**4**	**PAS DE RATTRAPAGE DE SOUTEANCE EN 2ème SESSION**			E/O	**4**	**PAS DE RATTRAPAGE DE SOUTEANCE EN 2ème SESSION**	
UE 10.4 – Stage (8 semaines) **EP 10.4.1** - Interaction recherche/milieu professionnel – Accompagnement et production de savoirs *(cours en présentiel)*	**4**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**
UE 10.5.2- Paradigme de l'accompagnement en formation : dimensions cognitive et anthropo formative **EP 10.5.2.1** – Accompagnement et médiations cognitives. **EP 10.5.2.2** – Accompagnement et anthropoformation des liens sociaux	**4**	CC	E/O	**2** **1** **1**	ET	E/O	**2** **1** **1**	E/O	**2** **1** **1**	E/O	**2**
UE 10.6.2 - Relation d'accompagnement et problématique de l'évaluation	**4**	CC	E/O	**1**	ET	E/O	**1**	E/O	**1**	E/O	**1**

[13] Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage de l'université ci-après
[14] Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal
[15] Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral --- E/O : Ecrit et ou Oral

Notes :

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Notes :

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Services aux étudiants et vie étudiante | **http://www.univ-tours.fr/vie-etudiante/**

- **Culture**
- **La M.O.I.P. (Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle)**
- **Vie associative et citoyenneté étudiante**
- **Sport - *(SUAPS)***
- **Handicap**
- **Santé**

www.univ-tours.fr

Université François-Rabelais
UFR Arts et Sciences Humaines
3 rue des Tanneurs - BP 4103
37041 Tours Cedex 01

02 47 36 65 35

Retrouvez-nous !

web

Livret des Études 2016 2017

Sciences de l'Éducation et de la formation

master

Université François-Rabelais de Tours - UFR Arts et Sciences Humaines_Site Tanneurs
Imprimerie PICSEL - Conception graphique Nadège Gauthier - Crédits photos : service audiovisuel